

Où poursuivre son apprentissage du chinois après le baccalauréat ?

De plus en plus d'établissements d'études supérieures proposant toutes sortes de partenariats avec la Chine

Filiale de l'Ecole centrale à Beijing :

https://www.youtube.com/watch?v=eWhf_Xkof90&feature=youtu.be

... la poursuite de l'étude du chinois dans le supérieur constitue un atout indéniable sur le plan des débouchés professionnels.

Elle peut se faire :

– En Universités :

1) Cursus de spécialistes dans les départements de *Langue et Culture chinoises* (Aix-Marseille, Bordeaux, Langues orientales Paris, etc.)

<https://allsh.univ-amu.fr/departement-DEA>

2) Cursus de non-spécialistes en Langues étrangères Appliquées (L.E.A.)

<https://allsh.univ-amu.fr/licence-LEA-chinois>

– En B.T.S :

Commerce International <https://www.lycee-saint-john-perse.fr/espace-p%C3%A9dagogique>,

Hôtellerie-restauration <http://www.lyceedegascogne.fr/>,

Tourisme <https://www.jeanmoulintorcy.fr/>

– En I.U.T : <https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes>

– En CPGE :

Littéraire <https://montaigne-bordeaux.fr/chinois/>)

Scientifique (<https://lyc-camilleguerin.fr/les-cpge/>)

Economique (<https://clement-marot.mon-ent-occitanie.fr/>)

– En écoles d'ingénieur : <https://www.ecam.fr/>

– En écoles de commerce : <https://www.egcnormandie.fr/partir-en-chine-reve-realizable>

– En Sciences politiques : <https://www.sciencespo-rennes.fr/fr/parcours-mondes-chinois.html>

Site général à consulter, celui de l'Association française des professeurs de chinois : <https://www.afpc.asso.fr/Superieur>